

## **Synthèse des travaux de la deuxième matinée**

Nombre de commissions :1

5 questions abordées : 5; 8; 10; 13; 15.

### **Question numéro cinq : quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?**

Quelles sont les matières fondamentales ?

Cela revient à se demander ou veut-on conduire les élèves. De fait, il y a une remise en cause des méthodes qui actuellement ne permettent pas une sortie fonctionnelle du système scolaire. L'exemple de l'anglais a été évoqué.

Pourquoi semble-t-il plus difficile d'apprendre une langue étrangère en France que dans d'autres pays ?

Les orthophonistes avancent des explications, mais on peut aussi se poser d'autres questions :

- apprendre plus tôt serait bénéfique car la quotité du temps passé apprendre la langue est un paramètre très important.
- le mode de mise en pratique serait à réétudier. Le bain linguistique est à privilégier (plus d'oral)
- faut-il cloisonner pour apprendre ?
- problème de la deuxième langue à partir de la quatrième ; l'obligation fait abstraction du fait que certains ont déjà des difficultés à apprendre la première langue obligatoire. Pourquoi ne pas laisser le choix de la langue à l'élève ?
- il faudrait développer l'idée de l'initiation pour aider l'élève à choisir l'une ou l'autre langue.
- on constate une baisse du niveau en anglais à l'arrivée de la seconde langue. L'élève peut avoir du mal à se mobiliser pour les deux langues en même temps.
- **il y a dénonciation d'un certain saupoudrage dans l'enseignement dispensé actuellement.**

Cela nous ramène à la définition des matières fondamentales.

Qui sont les destinataires : les adultes qui enseignent ou les élèves ?

Le système français privilégie la culture générale au détriment d'une fonctionnalité quand le sujet se retrouve en situation, c'est-à-dire au moment de son insertion sociale et professionnelle.

La notion de socle à définir ou redéfinir est essentielle : il devrait y avoir 3 à 4 matières obligatoires, les autres relevant de l'optionnel.

Notons que l'optionnel n'apparaît que lorsque que le niveau, les compétences atteintes dans les matières obligatoires le permettent. Passez le cap du socle, l'accès aux options est permis.

Socle = lire écrire comprendre compter s'exprimer structurer... Communiquer.

Le socle doit relever du contrat entre l'élève, le collègue, la famille.

Il doit inclure une réelle préparation à l'orientation.

Il faut repenser un socle minimum, pas trop ambitieux, privilégiant la qualité à la quantité, accessible et exigible véritablement pour tous.

Le collège unique est un leurre. La question d'un concours d'entrée en sixième mérite d'être posée. Il faut reconnaître que certains élèves ne peuvent pas accéder en sixième. Il y a besoin d'une réelle prise en compte des validations des compétences pour une meilleure mise en pratique de l'esprit des cycles. Actuellement, le résultat aux évaluations en fin de cycles n'influe pas sur le cheminement de l'élève.

Cela pose le problème du redoublement, en même temps que le cheminement au mérite.

Il y a l'idée de passer d'un certain égalitarisme à une école égalitaire. L'égalitarisme relevant de l'utopie ; le système actuel garantit la réussite de l'élève sans problème, par celle de celui qui a des difficultés.

**Question numéro huit : comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

Les élèves travaillent trop et mal :

- problème des rythmes scolaires (exemple : premier trimestre trop long)
- vacances de décembre trop longues, occasionnant l'oubli chez les élèves
- nécessité de semaines moins lourdes et réduire les vacances
- nécessité d'alléger les horaires et d'une répartition nouvelle
- nécessité d'aménager l'emploi du temps : prévoir du temps pour les devoirs pour ceux qui n'arrivent pas aller faire chez eux
- nécessité de réfléchir à la possibilité d'un internat pour venir en aide au cas les plus sensibles
- pourquoi ne pas adopter l'idée de réserver le matin aux cours fondamentaux et l'après-midi aux options est sorties d'observation, d'initiation ?

Pour favoriser le plaisir et le désir d'apprendre, de connaître une comprendre, il semble qu'il faille :

- travailler sur la lourdeur des programmes et des volumes horaires
- travailler l'aspect affectif qui développe la qualité de communication entre élèves et professeurs. Mais encore faut-il se donner les moyens de le faire.
- développer la communication entre les différentes matières. La notion d'équipes pédagogiques doit être réaffirmée par un partage des programmes.
- s'orienter vers des après-midi réservées à l'initiation par l'observation, la découverte de mise en application de matières enseignées. Il faut créer des passerelles entre le savoir de base et la réalité.
- il faut travailler en mode transversal.
- le système des modules dont l'évaluation atténue l'effet « couperet » est à développer.
- il faut généraliser les devoirs communs en début et fin de trimestre.

Concernant le redoublement :

- ce n'est pas aux parents de décider, cela relève de la compétence des enseignants
- il est efficace s'il répond au vrai besoin et ne vient pas pour combler un manque de structures adaptées.

-- le redoublement doit se caractériser par un suivi particulier et non pas par une répétition de l'année écoulée..

### **Question numéro 10 : comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?**

Si l'ouverture sur le monde est réelle, cela favorisera l'orientation.

Mais l'école connaît-elle vraiment le monde de l'entreprise ?

N'est-il pas prématuré d'orienter trop tôt ?

Il semblerait que l'importance soit de connaître mieux l'environnement. Cela nous amène à aborder l'opportunité et la pertinence du service COPsy. En l'état actuel, il est inopportun, et appelle un certain nombre de remarques :

-- il faudrait un conseiller pour chaque établissement. Actuellement il ne peut répondre à ces missions. Ces réponses sont partielles, le volet information et psy n'étant pas assuré suffisamment. Il apparaît davantage en juge qu'en conseil. Il n'y a pas de véritable continuité du service.

Concernant les goûts des élèves, leurs projets et leurs capacités qui sont à prendre en compte :

-- tout cela est rassemblé dans l'éducation à l'orientation.

-- il y a besoin de mettre en concordance les choix politiques par rapport aux formations proposées. Il faudrait davantage de lycées professionnels adaptés et adaptables.

Concernant les passerelles : elles s'établiront par le développement de la connaissance réciproque des différents partenaires.

### **Question numéro 13 : comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?**

Tout doit partir de l'évaluation. Celle-ci permettra la définition des champs de besoins (compréhension, pratique opératoire...), puis celle d'activités.

Même si les lacunes sont trop importantes, des adaptations s'imposent :

-- idée d'une sixième charnière

-- la grande difficulté touche très généralement des enfants dont les familles sont en grande précarité. Il y a un travail qui déborde du cadre de l'école, un travail de prévention à développer. Les carences familiales, morales, psychologiques, affectives sont susceptibles d'être signalées au médecin pour conseil d'orientation vers le C. M. P. P.. Mais les familles doivent faire acte de volontariat... Ce qui est dommage, car beaucoup ne suivent pas ce conseil.

-- tous les élèves ne sont pas orientables en collège. Le collège ne dispose pas de tous les moyens nécessaires à l'accueil de tous les élèves.

-- la notion de handicap peut être débattue : un élève perturbateur ne devait-il pas handicapé ?

Concernant un enseignement spécialisé pour les élèves sont en grande difficulté : il en faut un.

Concernant la prévention de la grande difficulté scolaire, notons la différence de traitement en matière d'aides matérielles aux familles entre eux le primaire et secondaire.

À propos de l'allocation de rentrée scolaire, pourquoi ne pas la verser directement au collège pour une utilisation appropriée garantie ?

Il y a besoin de cohérence : une réforme qui se fasse du début de la scolarité à la fin. Il faut cesser les traitements catégoriels cloisonnés. L'échec scolaire peut être traité sous la forme d'un accompagnement, ce qui implique unité de continuité et de partenariat. Par conséquent, il y a besoin de moyens, de personnels.

### **Question numéro 15 : comment lutter efficacement contre les violences scolaires ?**

L'école ne peut se substituer à l'autorité parentale elle peut mobiliser des services compétents pour aviser. (Les services sociaux)

- nécessité de considérer le problème des la petite enfance
- concernant l'école des parents, notons une faible fréquentation
- des parents n'assument pas leurs responsabilités en termes d'éducation
- pourquoi ne pas envisager un stage obligatoire pour les parents à enfants en difficulté, un peu sur le modèle de ce qui est fait par l'ADI à Saint-Benoît à destination des parents RMistes.

Concernant les sanctions efficaces, il importe qu'elles soient :

- contraignantes, comprises par l'élève et les parents
- respectueuses de l'individu
- respectueuses de la procédure
- soumises à une uniformité des traitements
- accompagnées d'une pédagogie adaptée, conforme

La sanction ne doit pas être le couperet qui tombe. Ceci nous renvoie à une pédagogie d'ensemble.

La sanction doit exister depuis la maternelle.

Les règles doivent être précisées, plus claires. Actuellement, elles sont floues. Le rétablissement de l'heure de vie de classe serait nécessaire.

C'est ainsi qu'on renforcera l'autorité des enseignants.